



Procès-verbal

Bureau Directeur du 25 septembre 2015

Présents : DELPLANQUE Joël, BERNAT-SALLES Philippe, BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, MYARO Nodjialem, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BIOJOUT Marie-Christine, BANA Philippe, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Excusée : PECQUEUX-ROLLAND Véronique.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 11h au siège de la FFHB à Gentilly (Raspail).

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2015.

Philippe BANA présente les plans fédéraux de Citoyens du sport ouvert par le ministre chargé des sports aux fédérations sportives agréées. Ils doivent mettre en évidence différentes mesures pour mobiliser l'ensemble du monde sportif par rapport aux valeurs d'égalité et de citoyenneté qui se retrouvent dans nos pratiques. Il s'agit de resserrer les liens sociaux en renforçant le mieux vivre ensemble avec des valeurs de solidarité, de fraternité, de brassage des différences, de cohésion et de respect.

Il décline les trois axes retenus pour ce plan au niveau fédéral pour lesquels le Ministère se prononcera la semaine prochaine :

- L'installation d'un observatoire fédéral des comportements contraires aux valeurs du sport,
- La mise en place de formations intégrant les enjeux de la transmission des valeurs éducatives et citoyennes du sport,
- Le développement de nouvelles pratiques d'activités physiques et sportives pour les jeunes qui en sont le plus éloignés.

Ce plan est finançable à 80% par l'Etat. Il peut prendre la forme d'un portail interactif, de formations spécifiques, de pratique du 4x4,... Si nous devons obtenir ces financements, il faudra un avenant à la convention d'objectif en 2015. Pour cela, Philippe BANA prévoit de se rapprocher d'Alain KOUBI, ce qui permettra également d'aborder les différents besoins liés à ce plan. Il s'agit de préparer une vision globale et cohérente de l'action fédérale au regard des différentes actions de développement actuelles. Joël DELPLANQUE demande à Marie-Christine BIOJOUT et Philippe BANA d'organiser le suivi de ce plan via la détermination de responsables et de pilotes. La mise en place de la commission éthique et citoyenne sera aussi un outil d'accompagnement. Il s'agit ainsi de mettre en évidence un plan complet de citoyenneté de la FFHB à partir de 5/6 pôles qui existent déjà de manière éclatées (féminisation, consolidation des relations avec le secteur scolaire ... par l'intermédiaire du Mondial 2017 et de l'Euro 2018). Il s'agira aussi de clarifier les ressources humaines à travers les objectifs de ce programme d'intégration. Le Président souhaite que ces actions s'inscrivent à terme dans le cadre plus large d'un contrat de développement fédéral. Cette clarification devra être présentée à un prochain bureau directeur vers la fin du mois d'octobre.

Alain KOUBI commente au Bureau Directeur le contenu du suivi d'exécution du budget 2015 au regard des variations des charges et des recettes enregistrées depuis le 1^{er} janvier. Après cette présentation et compte tenu du résultat de l'exécution à date, le Bureau Directeur n'est à ce stade pas sollicité pour procéder à une décision modificative. Alain KOUBI présente ensuite les perspectives budgétaires pour l'année 2016 en tenant compte d'hypothèses de résultats des Equipes de France A.

Claude SCARSI fait un point d'étape sur le plan de financement de la Maison du Handball. Il détaille les différentes variations depuis le dernier bilan fait au Bureau Directeur ainsi que les discussions en cours avec la LIFE dans le cadre de sa venue dans la Maison du Handball. Claude SCARSI commente ensuite le dossier bancaire avec les éléments utiles à sa constitution et les différentes étapes de la mise en force de l'emprunt bancaire.

Le Bureau Directeur évoque le modèle économique lié au fonctionnement de la Maison du Handball. Ce sera un élément important à intégrer dans le travail actuel que réalisent Michel JACQUET et Alain NICAISE. Michel JACQUET fait un retour sur l'état d'avancement du projet. Il explique particulièrement le Projet Urbain Partenarial (PUP) et l'Etude de Sureté et de Sécurité Publique (ESSP).

Nodjialem MYARO fait part au Bureau Directeur des évènements qui ont ponctué la rentrée de la Ligue Féminine de Handball, notamment la conférence de presse et les premières journées du championnat. Elle souhaite que les missions des personnels fédéraux soient précisées auprès de la LFH. Par ailleurs, elle évoque les difficultés de recherche des partenariats et son inquiétude concernant le passage à 12 clubs. Le Bureau Directeur échange sur la nuit du handball organisé, jusqu'en 2014, conjointement avec la LNH. A cette occasion, Philippe BERNAT SALLES réaffirme son attachement à la poursuite de cette mutualisation d'autant que le handball est le seul sport à adopter cette organisation commune. La difficulté reste d'identifier une date qui puisse convenir aux calendriers des deux divisions.

Philippe BERNAT SALLES adresse ses félicitations et celles du secteur professionnel masculin aux résultats des équipes de jeunes cet été. Le Bureau Directeur évoque à nouveau la nécessité de sécuriser pour l'avenir les investissements des clubs dans la formation des jeunes joueurs.

Sur proposition de la commission nationale des statuts et de la réglementation, réunie le 17 septembre 2015 pour traiter un dossier de demande de convention entre clubs transmis tardivement suite à un dysfonctionnement interne de la Ligue de Côte d'Azur, et tel que prévu à l'article 26.1.3 des règlements généraux, le Bureau Directeur autorise la création de la convention entre clubs suivante, pour la saison 2015-2016 : Cannes-Nice Côte d'Azur, entre les clubs AS Cannes Handball (club porteur) et ASBPT Nice Handball (Ligue de Côte d'Azur), pour évoluer en Championnat de France -18 ans Féminin.

Joël DELPLANQUE et Alain JOURDAN informent le Bureau Directeur de l'élection du nouveau Président au comité de Moselle. Alain KOUBI et Alain JOURDAN informent le Bureau Directeur de la situation à date de la Ligue de Poitou Charentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général